

Anthony TCHEKEMIAN

anthony.tchekemian@upf.pf

MCF HDR Géographie & Urbanisme (CNU : 23 & 24)

Université de la Polynésie Française - UPF

Journées scientifiques de l'agroécologie 2024

Atelier n°1 ou 7

L'agroécologie en Polynésie française : un développement peu soutenu,
mais souhaité par les consommateurs

Résumé

Pour la période 2018-2022, les quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) du Pacifique – Nouvelle-Calédonie, Pitcairn, Wallis et Futuna, Polynésie française – bénéficient du Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes (PROTEGE). Ce projet appuie les politiques publiques des PTOM sur le thème de l'agriculture et de la foresterie et un appel à candidatures a été lancé en faveur d'un réseau de fermes de démonstration de l'agroécologie dans le Pacifique. L'objectif d'un tel projet est d'encourager la transition agroécologique pour une agriculture durable, notamment biologique, adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité. Parmi ces moyens figure en particulier la mise en place d'un réseau régional de fermes de démonstration aux pratiques innovantes, conformes aux principes de l'agroécologie, s'appuyant sur les savoir-faire et les connaissances des agriculteurs¹. Notons qu'en matière d'agroécologie, suite à la crise de la COVID-19, la Fédération des Associations de Préservation de l'Environnement (FAPE – Te Ora Naho) en Polynésie a mis en place un programme intitulé « Mon fa'a'apu durable » (BOULEAU, 2020).

Dans cette réflexion, en septembre 2020, le *Food and Cook lab* de Moorea a dispensé une formation gratuite pour les personnes désireuses de réaliser leur fa'a'apu, le potager polynésien. Cette formation, intitulée « Mon fa'a'apu durable », permet aux participants de découvrir les différents principes de l'agroécologie, tels que le compostage, le paillage, la gestion de l'eau ou encore l'agriculture biodynamique. L'objectif global de cette formation est donc de promouvoir une agriculture respectueuse de la nature et de tendre vers une autonomie alimentaire. Au départ, cette formation était destinée à accompagner les agriculteurs professionnels dans leur transition vers la permaculture et l'agroécologie, mais suite à une forte demande, elle a également été proposée au grand public. En outre, en Polynésie française, suite aux inquiétudes et aux demandes de traçabilité, les consommateurs s'orientent davantage vers les petites unités de production agricole, qui contribuent également à la transition agroécologique et bioéconomique.

¹ Présentation du Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes (PROTEGE) à partir du site Internet *Les services de l'État et du Territoire à Wallis et Futuna*, « Réseau de fermes de démonstration de l'agroécologie dans le Pacifique 2020-2022_Programme PROTEGE », mis en ligne le 28 juillet 2020, [URL : https://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/layout/set/print/Publications/Appels-a-projets/Reseau-de-demonstration-de-l-agroecologie-dans-le-Pacifique-2020-2022_Programme-PROTEGE], consulté le 5 août 2020.

Rappelons que l'agroécologie, tout en étant moins soutenue par la Politique Agricole Commune (PAC), permet de produire autant que l'agriculture conventionnelle, laquelle repose justement sur l'usage d'engrais et de pesticides de synthèse. L'agroécologie est une convergence entre l'agronomie et l'écologie : elle cherche à rester productive tout en s'appuyant sur les fonctionnalités naturelles des écosystèmes. De plus, les agriculteurs en agroécologie ont un modèle d'exploitation qui s'avèrerait économiquement viable (GREMILLET, FOSSE, 2020). L'agroécologie apparaît donc comme une solution face au changement climatique, d'autant plus dans les territoires polynésiens qui connaissent des stress hydriques, comme aux Tuamotu. Cependant, elle reste encore trop peu financée et insuffisamment soutenue par les pouvoirs publics.

Au cours de l'année universitaire 2019-2020, un groupe d'étudiants jardiniers sans aucune formation en la matière a façonné un espace en friche pour cultiver des végétaux nécessaires à la consommation. Afin d'optimiser l'espace et les capacités de production de la parcelle, les étudiants ont même développé une sensibilité à la permaculture. Le jardin a été divisé en deux en mobilisant l'approche agroécologique.

En conclusion, l'agroécologie apparaît comme une solution face au changement climatique, d'autant plus dans les territoires polynésiens qui connaissent d'importants stress hydriques. Cependant, elle reste encore trop peu financée et insuffisamment soutenue par les pouvoirs publics. Par ce modèle agricole, les exploitants polynésiens rendent des services d'intérêt commun, en faveur de la santé des consommateurs. En effet, la pandémie de la COVID-19 a permis de nous interroger sur la fragilité de notre souveraineté alimentaire et sur le rôle de la biodiversité comme rempart à de possibles pandémies, zoonoses. Ceci devrait pourtant inciter les pouvoirs publics à accompagner et à soutenir l'agroécologie tout en rémunérant, par des subventions, les exploitants qui intègrent dans leur mode d'exploitation les enjeux environnementaux et de biodiversité, puis cesser progressivement de subventionner des élevages industriels et l'agriculture intensive, caractérisée par des cultures axées sur un fort rendement à l'hectare.

Références bibliographiques indicatives

BARET P., 2011, « Verrouillages, agroécologie & transition : complexité d'une approche systémique », *Workshop AGIR 2011 « Innovation et agroécologie : une approche pluridisciplinaire pour un développement durable en agriculture »*, UMR AGIRE, Mission agrobiosciences, Earth & Life Institute, Université Catholique de Louvain 31 janvier 2011, INRA, Toulouse, 58 p., en ligne, [URL : https://www.psdr-occitanie.fr/content/download/4033/41693/version/1/file/5.P+Baret_Seminaire_AGIR_+31janv2011.pdf], consulté le 9 août 2019.

BOULEAU A.-C., 2020, « Avec "Mon fa'a'apu durable", des astuces agroécologiques à appliquer chez soi », *La Dépêche de Tahiti*, 2020, mis en ligne le 4 décembre 2020, [URL : https://actu.fr/lifestyle/avec-mon-fa-a-apu-durable-des-astuces-agroecologiques-a-appliquer-chez-soi_37924122.html], consulté le 27 décembre 2020.

GREMILLET A., FOSSE J., 2020, « Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie », *France Stratégie*, « La note d'analyse », août 2020, n°94, 12 p., en ligne,

[URL : <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-na-94-agroecologie-aout.pdf>], consulté le 8 août 2021.

GRIFFON M., 2014, « L'agroécologie, un nouvel horizon pour l'agriculture », *Etudes*, n°12, pp. 31-39.

REBOUD X., HAINZELI E., 2017, « L'agroécologie, une discipline aux confins de la science et du politique », *Nature, sciences, sociétés*, vol. 25, pp. 64-71, mis en ligne le 8 septembre 2017, [URL : <https://doi.org/10.1051/nss/2017036>], consulté le 12 octobre 2021.

SARTHOU J.-P., 2018, « Permaculture », *Dictionnaire d'Agroécologie*, mis en ligne le 19 décembre 2018, [URL : <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/permaculture/>], consulté le 25 juillet 2020.